

Les EPI : de nouveaux territoires à l'interface des disciplines.

EPI, disciplines et interdisciplinarité

Toutes les disciplines d'enseignement contribuent aux enseignements pratiques interdisciplinaires. (Circulaire du 30-06-2015). Les **huit thématiques interdisciplinaires**¹ proposées permettent à toutes les disciplines d'avoir leur place dans les EPI.

C'est une autre manière de traiter un ou plusieurs point(s) qui existent dans les programmes disciplinaires.

I/ Les EPI permettent de traiter les programmes disciplinaires.

- Les EPI s'appuient **sur les contenus des programmes disciplinaires**. Ceux-ci déclinent les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils permettent de **traiter différemment des parties de programme** et de construire les attendus de fin de cycle 4.
- Les EPI contribuent à la construction **des trois parcours des élèves**² et peuvent offrir un cadre aux éducations à la citoyenneté, au développement durable, à la santé, à la sécurité...

II/ Les EPI permettent d'aborder la complexité du monde

- La « réalité » est un système complexe dont l'analyse complète nécessite plusieurs prismes disciplinaires. Les EPI permettent **d'éclairer un objet dans ses différentes dimensions**, chaque discipline impliquée dans les EPI contribuant à sa compréhension par les élèves.
- Les EPI partent d'une problématique ou d'un questionnement explicite que chacune des disciplines contributrices éclaire. Cela permet alors à l'élève de construire une stratégie de résolution.

¹ Corps, santé, bien être et sécurité ; Culture et création artistiques ; Transition écologique et développement durable ; Information, communication, citoyenneté ; Langues et cultures de l'Antiquité ; Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales ; Monde économique et professionnel ; Sciences, technologie et société.

² Parcours citoyen, Parcours Avenir, Parcours d'éducation artistique et culturelle.

- Les EPI apprennent aussi aux élèves, que le « savoir » n'est pas réductible à une discipline, mais nécessite les apports notionnels et méthodologiques de différentes disciplines. **Le « savoir » construit est supérieur à la somme des apports des disciplines** (principe d'émergence).

III/ Les EPI permettent le rapprochement des disciplines

- Les connaissances et les méthodes disciplinaires dans un EPI sont reliées ou intégrées. En aucun cas elles ne sont estompées.
- Dans les EPI les professeurs s'appuient sur leur expertise disciplinaire. Ils sont capables **d'explicitier leurs démarches et leurs contenus disciplinaires**. Les EPI permettent alors d'identifier les points communs et les spécificités des disciplines.
- Les disciplines ne sont pas instrumentalisées dans les EPI (ex l'histoire uniquement pour la chronologie, les arts plastiques pour illustrer, le français pour la maîtrise de la langue, les mathématiques pour calculer...), mais contribuent conjointement à la connaissance et l'explication des objets complexes étudiés.
- Les huit thématiques permettent une **variété des croisements disciplinaires** répondant à la **diversité des sujets** possibles.

IV/ Les EPI permettent un enrichissement pour les élèves

- Les élèves font **du lien entre les disciplines qui sont mises en cohérence** dans les EPI. Le réinvestissement dans une discipline de ce qui a été appris dans une autre est renforcé.
- Les EPI favorisent les apprentissages en augmentant la fréquence d'exposition des élèves à une notion et en favorisant le réinvestissement des compétences.
- Les EPI sont un levier pour **lutter contre la difficulté scolaire** en particulier en ancrant les problématiques dans le réel.
- Les EPI impactent positivement le **climat scolaire**, en diversifiant les modalités d'enseignement. Les professeurs de différentes disciplines collaborent et peuvent co-enseigner.

V/ Les EPI permettent un enrichissement pour les professeurs

- Les professeurs **renforcent leur expertise disciplinaire** en profitant des connaissances et des pratiques des autres professeurs.
- Les EPI permettent de s'inscrire dans **le travail d'équipe**. Les professeurs développent alors de nouveaux gestes professionnels.
- Les professeurs choisissent en **conseil d'enseignement** quelles parties du programmes seront traitées en EPI. Ils exercent ainsi leur **liberté et leur responsabilité pédagogique**. Ils sont alors des concepteurs de projets pédagogiques pour les élèves.
- Dans la mise en œuvre des EPI, les professeurs s'enrichissent **en mutualisant leurs compétences et/ou en développant des partenariats**.

